

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mmes REGALDI, BUGADA, BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints, M. TAUBATY, Mmes CALONNE, BAILLY, LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. BRUNIAUX MEYNIER, JABER, Mme HALLÉ, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : M. POULET Gilles à Mme BRIOT GAIDIOZ Cécile Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY M MARTI François pouvoir à M MOLIN René Mme PORTERET Emilie à REGALDI Sylvie</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : M. JABER Talaat</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 23 - Dont nb de procurations : 4	
Convocation du : 14 / 10 / 2023	

DÉLIBÉRATION N° 8 :
Sinistre piscine – Division de bien - Amortissement.

Suite au sinistre de juillet 2021, ayant affecté la piscine municipale, le bien désigné Centre Nautique N° Inventaire 21318-5 a été détruit partiellement.

N° Inventaire	Budget PISCINE	Valeur Origine	Valeur Résiduelle
21318-5	Centre Nautique	2 027 662,42 €	2 027 662,42 €

Il convient de diviser la valeur de ce bien afin de connaître d'une part la valeur du terrain sur lequel la piscine a été construite, soit 7 130 m2 estimé à 50 € le m2 et d'autre part la valeur des constructions de ce même bien.

BUDGET Arbois PISCINE 13002		
N° Inventaire	Budget PISCINE	Valeur Après Division
2115-3	Terrain Centre Nautique	356 500,00 €
21318-510	Bassins et Plage Piscine	958 998,39 €
21318-5	Bâtiment Centre Nautique	712 164,03 €

Suite aux travaux d'expertise, il est proposé à la commune une indemnité d'assurance à hauteur de 806 336.02€, vétusté déduite (1 051 356.92€ en valeur à neuf).

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
décide :**

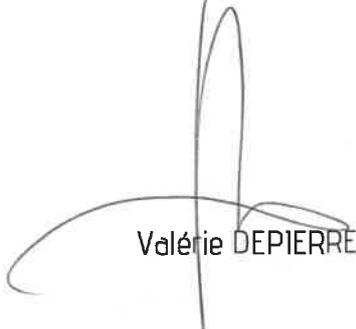
- **DE PROCÉDER à la division du bien Centre Nautique N° Inventaire 21318-5, tel qu'il suit :**

BUDGET Arbois PISCINE 13002		
N° Inventaire	Budget PISCINE	Valeur Après Division
Destination	Libelle	
2115-3	Terrain Centre Nautique	356 500,00 €
21318-510	Bassins et Plage Piscine	958 998,39 €
21318-5	Bâtiment Centre Nautique	712 164,03 €

- **DECIDER de la sortie du bien sinistré N° 21318-510 à hauteur de 958 998.39€.**
- **ACCEPTER l'indemnité d'assurance proposée,**
- **DECIDER d'amortir les biens à l'issue des travaux de réfection :**
 - **Le mobilier sur 5 ans**
 - **Le matériel sur 15 ans**

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 21 novembre 2023

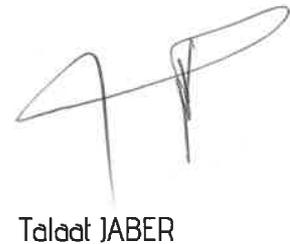
La Maire,



Valérie DEPIERRE



Le Secrétaire de Séance,



Talaat JABER